Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **93 (1967)**

Heft 19

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

93e année Lausanne, 23 septembre 1967 N° 19

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL
de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE
Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.; M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosandey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION
D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires	»	» 33.—		
Prix du numéro . . .	»	» 2.—	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande » N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES
Tarif des annonces:
1/1 page . . . . . Fr. 423.—
1/2 » . . . . . » 220.—
1/4 » . . . . . » 112.—
1/8 » . . . . . » 57.—
Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Etude météorologique du site de la centrale nucléaire expérimentale de Lucens, par P. Verstraete et E. Binggeli, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils S.A., Lausanne.
Les congrès. — Divers. — Bibliographie.
Informations diverses. — Documentation générale.

ÉTUDE MÉTÉOROLOGIQUE DU SITE DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE EXPÉRIMENTALE DE LUCENS

par P. VERSTRAETE et E. BINGGELI, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils S.A., Lausanne

1. Introduction

Les conditions de dispersion d'effluents gazeux dans l'atmosphère constituent un élément essentiel dans le choix du site d'une centrale nucléaire et leur connaissance approfondie est nécessaire en vue de l'exploitation.

Il convient cependant de rappeler que ces conditions ne sont pas critiques lors de la marche normale de l'installation, puisque la cheminée ne sert alors qu'à rejeter dans l'atmosphère l'air très faiblement radio-actif provenant de le ventilation des locaux qui restent normalement accessibles.

Les conditions atmosphériques ne joueraient un rôle important qu'au cas où un accident nucléaire grave surviendrait et à la suite duquel des gaz radio-actifs devraient être relâchés dans l'atmosphère en quantité notable.

Malgré leur très faible probabilité, ce sont ces circonstances exceptionnelles qui justifient les études météorologiques qui ont été entreprises à Lucens et qui font l'objet du présent article.

Le problème traité est d'ailleurs d'une portée plus générale et les méthodes décrites sont directement applicables à la conception d'autres installations industrielles, celles notamment présentant un risque permanent de pollution atmosphérique lié à leur fonctionnement dans des conditions normales.

2. Situation du problème

Pour éviter de polluer l'air, il suffit de limiter la *concentration* des substances indésirables que l'on y rejette, au-dessous de leur seuil de nocivité ; on peut diminuer la quantité des agents polluants évacués en les éliminant par une méthode de *purification* (filtration, adsorption, lavage, précipitation électrostatique, etc.), ou *diluer* l'effluent par dispersion dans l'atmosphère.

La lutte contre la pollution de l'air d'origine industrielle fait généralement appel aux méthodes de purification, puis à la dilution dans l'atmosphère. La quantité d'agents polluants étant connue « à la production »